



ARRIVÉE D'AUBERVILLIERS / RACCORDEMENT DU CAMPUS CONDORCET / FONDS CHALEUR

Les perspectives de développement du réseau de chaleur sur le territoire de Plaine Commune

Didier Paillard, président du Smirec, vice-président de Plaine Commune vous invite à une conférence de presse sur les perspectives de développement du réseau de chaleur du Smirec sur le territoire de Plaine Commune :

VENDREDI 19 JANVIER À 9H30

à la Maison des sciences de l'homme • salle Panoramique

20 avenue Georges Sand • 93210 Saint-Denis La Plaine

M° Front populaire, ligne 12 • RER B La Plaine Stade de France • Bus 139 et 239

en présence de Meriem Derkaoui, maire d'Aubervilliers.

**PROGRAMME
DE LA
CONFÉRENCE
DE PRESSE**

Introduction : présentation du Smirec

1 L'adhésion de la Ville d'Aubervilliers au Smirec

La Ville d'Aubervilliers va prochainement (vote au Conseil municipal du 18 janvier 2018) adhérer au Smirec pour mettre en œuvre le développement d'un réseau de chaleur sur son territoire. L'enjeu est de taille avec l'alimentation de 7 500 équivalents logements. Ce projet exemplaire est conditionné par le soutien du fonds chaleur sans lequel les Aubervilliersiens ne pourraient bénéficier d'une chaleur durable à un prix compétitif (voir point n°4).

2 L'urgence et l'importance du raccordement du Campus Condorcet au réseau

Aubervilliers est également le territoire d'implantation du Campus Condorcet, situé à quelques mètres du réseau de chaleur. Malgré les études réalisées démontrant l'intérêt technique et économique d'un raccordement au réseau de chaleur du Smirec et les demandes répétées des élus auprès du gouvernement, la société titulaire du contrat de partenariat public Privé, Vinci, se refuse à engager les démarches qui permettraient de valoriser cet équipement exceptionnel, préférant des solutions autonomes de chauffage.

**PROGRAMME
DE LA
CONFÉRENCE
DE PRESSE**

3 Le rappel du caractère vertueux des réseaux

Le Smirec s'était engagé à fournir une chaleur avec un contenu majoritaire en énergies renouvelables. Avec des projets ambitieux de production d'énergies géothermique et biomasse, les engagements ont été tenus avec le passage à 50% d'énergies renouvelables de l'ensemble du réseau fin 2016-début 2017 et l'application du taux de TVA réduit à 5,5% sur l'ensemble de la facture énergétique.

Ce caractère vertueux permet aux abonnés de bénéficier d'une énergie verte et indépendante des évolutions du prix des énergies fossiles, allégeant ainsi le budget chauffage des usagers. Grâce aux installations du Smirec, 65 000 tonnes de CO₂ seront évitées annuellement, soit la consommation annuelle d'environ 20 000 véhicules. Par ailleurs, les prix 2016 du réseau du Smirec sont particulièrement compétitifs et très inférieurs à la moyenne nationale calculée dans le cadre de l'enquête sur les prix de vente de la chaleur réalisée par l'association Amorce (moyenne nationale : 67,9€HT/MWh, moyenne Smirec : 58 €HT/MWh).

4 La nécessité de renforcer le fonds chaleur

Face aux annonces gouvernementales d'une baisse des dotations du fonds chaleur, les élus du Smirec s'inquiètent de mesures qui pourraient compromettre la dynamique engagée en faveur de la transition énergétique, et notamment les projets d'extension et de création de nouvelles unités de production d'énergies renouvelables suivants :

- Le quartier Pleyel autour du futur pôle gare et du Village Olympique
- La ZAC des 6 routes et le secteur gare / centre-ville à La Courneuve
- Le secteur de la Plaine et d'Auberwilliers

Les annonces font état d'une baisse du fonds chaleur alors qu'un triplement serait nécessaire pour réaliser les objectifs environnementaux nationaux.

**MERCI DE CONFIRMER
VOTRE PRÉSENCE
À LA CONFÉRENCE DE
PRESSE AUPRÈS DE :**

Julie Matas

julie.matas@najakom.fr
06 76 19 44 77

À propos du Smirec

Le Smirec exerce le service public de production et distribution de chaleur et de froid sur les territoires de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis, aux côtés des offices d'habitation Plaine Commune Habitat et L'OPH de Seine-Saint-Denis. Il possède deux réseaux alimentant au total 47 000 équivalents logements représentant 420 000 MWh par an. Celui de La Courneuve est géré en régie, alors que l'exploitation de celui de Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis a été confiée à Plaine Commune Energie, filiale d'Engie réseaux, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Le Smirec reste le propriétaire des infrastructures et des équipements. Il décide des moyens de production, contrôle la bonne exécution technique et financière des tâches qu'il a confiées et assure la cohérence entre les différents acteurs du dispositif.

**+ D'INFOS SUR
WWW.SMIREC.FR**
